

## Communiqué de presse

13 février 2020 - N° 3

# SCOR acquiert une participation majoritaire dans AgroBrasil, leader brésilien de l'assurance agricole

SCOR prend le contrôle d'AgroBrasil Administração e Participações Ltda (« AgroBrasil »), agent de souscription (« MGA ») et entreprise familiale brésilienne de premier plan, distribuant des produits d'assurance contre les risques de perte de qualité et de rendement des cultures fruitières et céréalières auprès des agriculteurs brésiliens.

Cette opération marque une étape importante dans la stratégie des activités d'Assurance de Spécialités de SCOR :

- Dans le cadre de son plan stratégique, « Quantum Leap », SCOR s'est engagée à développer une plate-forme complète de gestion de risque dans le domaine de l'assurance de spécialités, permettant de saisir des opportunités de croissance rentable et de renforcer l'expertise en matière de risques techniques grâce à une plus grande proximité tant à l'égard des risques que des clients.
- En prenant le contrôle d'AgroBrasil, SCOR s'assure l'accès à un marché rentable et en pleine croissance pour ses activités de réassurance dommages et d'assurance de spécialités. Cette acquisition renforce en outre l'expertise du Groupe en matière d'assurance agricole, ce qui se traduira à terme par une meilleure diffusion des connaissances, par un service clients plus performant ainsi que par de nouvelles perspectives commerciales pour son activité non-vie dans le monde.

SCOR est un acteur historique sur le marché de la ré/assurance agricole au Brésil, l'un des plus avancés et des plus complexes au monde. AgroBrasil est un spécialiste reconnu du secteur, qui bénéficie d'un positionnement inégalé auprès des producteurs et s'appuie sur un réseau unique d'experts en agronomie ainsi que sur sa propre plate-forme digitale.

SCOR collabore avec AgroBrasil depuis quinze ans : d'abord en tant que réassureur, puis, depuis 2013, en tant qu'assureur via la compagnie d'assurance brésilienne ESSOR Seguros, filiale à 100 % du Groupe depuis 2018.

AgroBrasil poursuivra ses activités sur la même lancée et l'équipe qui a fait la réussite de la société restera inchangée. Elle pourra désormais compter sur le soutien du Groupe SCOR pour renforcer ses initiatives de développement commercial et continuer d'investir dans les technologies indispensables à ses activités actuelles, ainsi que pour générer une croissance rentable et développer de nouveaux produits. Laura Neves demeurera Directrice Générale d'AgroBrasil. Elle rejoindra en outre le conseil d'administration d'ESSOR Seguros (sous réserve de l'accord des instances réglementaires).

Laurent Rousseau, Directeur Général adjoint de SCOR Global P&C et Directeur Général des activités Assurance de Spécialités déclare : « Grâce à cette acquisition, SCOR se renforce dans l'Assurance de Spécialités et élargit son activité de souscription par agents de souscription (MGAs). C'est aussi l'occasion pour le Groupe d'approfondir ses compétences dans l'assurance agricole, une spécialité complexe. SCOR a toujours été à la pointe dans la connaissance technique des risques et de l'innovation produits au service de ses clients du monde entier. »



## Communiqué de presse

13 février 2020 - N° 3

Laura Neves, Directrice Générale d'AgroBrasil, ajoute: « Grâce au soutien fort d'un réassureur global de premier rang, AgroBrasil sera en mesure de consolider son positionnement unique sur le marché brésilien, d'élargir son offre et de renforcer ses infrastructures. Nos collaborateurs se connaissent depuis longtemps et je suis enthousiaste à l'idée de rejoindre l'équipe SCOR. »

\* \*

### **Contacts**

Presse Anette Rey +33 (0)1 58 44 82 82 arey@scor.com

Relations Investisseurs lan Kelly +44 (0)203 207 8561 ikelly@scor.com

www.scor.com

LinkedIn: SCOR | Twitter: @SCOR SE

#### **Enoncés prévisionnels**

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des évènements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence 2018 de SCOR déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 4 mars 2019 sous le numéro D.19-0092 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations. Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».